

o86	UTBM Service communication	Dépêche AEF n°537174	26 avril 2016
		Enseignement supérieur	Nicolas Chaillet - gouvernance - UBFC

Nicolas Chaillet, élu président de la Comue de Bourgogne Franche-Comté, rejette l'accord proposé par la liste adverse

Par [Alexandra Caccivio](#)



Nicolas Chaillet

Alexandra Caccivio Nicolas Chaillet, directeur de l'UMR Femto-St et professeur à l'université de Franche-Comté, est élu président du conseil d'administration de la Comue de Bourgogne Franche-Comté, le 25 avril 2016. Il recueille 20 voix sur 41. Marc Neveu (Snesup) recueille 5 voix. Annie Vinter avait retiré sa candidature à la suite des élections. En contrepartie, la présidente provisoire de la Comue a cependant, "en

concertation avec des chefs d'établissement d'UBFC", sollicité Nicolas Chaillet "pour qu'il accepte un accord de gouvernance partagée". L'objectif : qu'il ne présente pas de candidat à la présidence du conseil académique. La proposition a cependant été rejetée. "Le président élu aurait été celui de ce large rassemblement, alors qu'avec le refus de Nicolas Chaillet de notre proposition, il sera celui de sa majorité", regrette Annie Vinter.

Le conseil d'administration de l'université de Bourgogne Franche-Comté, Comue comptant 6 membres fondateurs (l'UB, l'UFC, l'UTBM, l'ENSMM, l'ESC, AgroSup), a élu lundi 25 avril 2016 son président. Il s'agit de Nicolas Chaillet, directeur de Femto-St, la plus importante des UMR que compte l'UBFC (850 personnes). Nicolas Chaillet, élu pour 4 ans, annonce qu'il démissionne de ses fonctions au sein de Femto-St, pour prendre ses fonctions dès ce jour. Il restait, avec Marc Neveu pour le Snesup, le seul candidat en lice après le retrait de la candidature d'Annie Vinter, présidente provisoire de la Comue (lire sur AEF).

Docteur de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, recruté en 1995 en tant que maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Nicolas Chaillet (49 ans) est professeur des universités en automatique et robotique à l'université de Franche-Comté depuis 2001. Il enseigne à l'UFR des sciences et techniques de l'UFC. Depuis 2012, il est le directeur de l'institut Femto-St. À l'UFC, Nicolas Chaillet a également siégé au conseil d'administration, de 2006 à 2008, et au conseil scientifique de l'ENSMM de 2008 à 2011.

ÉCHEC DE L'ACCORD DE GOUVERNANCE

Tête de la liste "Construisons tous ensemble notre avenir commun", Nicolas Chaillet est élu ce lundi au premier tour à la majorité absolue, en recueillant 20 voix sur les 41. Marc Neveu recueille 5 voix. 16 bulletins blancs ont par ailleurs été comptabilisés.

"Il n'était de fait pas si évident que cela qu'une majorité absolue aurait pu sortir du présent CA si j'avais maintenu ma candidature", a déclaré Annie Vinter dans l'explication de vote qu'elle a lue en CA. "Dans des conditions similaires de scrutin serré, on a déjà vu au moins une Comue où le

président élu au final n'est pas celui porté par les listes ayant obtenu le plus de sièges aux élections pour les conseils", rappelle-t-elle.

En contrepartie, après son retrait de candidature, Annie Vinter, "en concertation avec des chefs d'établissement d'UBFC et par l'intermédiaire du président de l'UB", a cependant sollicité Nicolas Chaillet "pour qu'il accepte un accord de gouvernance partagée en ne présentant pas de candidature à la présidence du conseil académique". "La réponse a été claire et clairement négative", dit-elle.

RASSEMBLER LES COMMUNAUTÉS, UN DÉFI POUR DEMAIN

"Pour nous, nous ratons là l'occasion de rassembler les communautés qui ont voté pour les listes favorables à une Comue dotée de compétences fortes, montrant ainsi la capacité que pourrait avoir UBFC à fédérer, poursuit Annie Vinter. Rassembler les communautés qui se sont exprimées en faveur d'un projet de Comue forte en instaurant a priori une gouvernance partagée, basée sur une véritable plateforme commune de gouvernance, avant que les élections des présidences aux conseils d'UBFC aient lieu, était un geste politique significatif qui démontre la volonté de construire une politique concertée recueillant une adhésion aussi large que possible. Le président élu aurait été celui de ce large rassemblement, alors qu'avec le refus de Nicolas Chaillet de notre proposition, il sera celui de sa majorité.

UBFC est une fédération complexe : complexe en raison des tensions qui la traversent et qui sont pour partie d'origine exogène, liées au passé des territoires et de leurs habitants, complexe en raison de la diversité des établissements qu'elle réunit avec leurs enjeux bien spécifiques et parfois contradictoires. À notre sens, elle ne peut être gouvernée que par la sagesse des compromis et des consensus. C'est l'esprit et la méthode dans lesquelles nous aurions souhaité travailler."